

**Assemblée plénière**  
Jeudi 20 décembre 2018

**Budget 2019 : des actions utiles  
et justes pour tous**



La Région  
**Occitanie**  
Pyrénées - Méditerranée



# Sommaire

|                                                                                                          |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>EDITO DE CAROLE DELGA - BUDGET REGIONAL .....</b>                                                     | <b>04</b>      |
| <b>LES PRIORITÉS DU BUDGET.....</b>                                                                      | <b>05</b>      |
| <b>PLAN D' ACTIONS POUR LA MOBILITÉ, L' ENVIRONNEMENT ET LE POUVOIR<br/>D' ACHAT .....</b>               | <b>06 - 07</b> |
| <b>TOUTES LES AIDES DE LA REGION .....</b>                                                               | <b>08 - 09</b> |
| <b>EDUCATION &amp; JEUNESSE : DONNER AUX JEUNES CONFIANCE EN LEUR<br/>AVENIR .....</b>                   | <b>11</b>      |
| <b>POUR RELEVER LE DÉFI DE L' EMPLOI, DES ACTIONS INNOVANTES,<br/>SUR-MESURE ET DE PROXIMITÉ .....</b>   | <b>12</b>      |
| <b>SOLIDARITÉS ET JUSTICE SOCIALE : LA RÉGION AUX CÔTÉS DES HABI-<br/>TANTS D' OCCITANIE.....</b>        | <b>13</b>      |
| <b>LA RÉGION SOUTIENT L' INDUSTRIE, LES SERVICES AUX ENTREPRISES,<br/>L' ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ .....</b> | <b>14</b>      |
| <b>ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, INNOVATION : LA RÉGION VEUT<br/>MAINTENIR SON LEADERSHIP.....</b>  | <b>15</b>      |
| <b>POUR UNE MOBILITÉ DU QUOTIDIEN EN OCCITANIE .....</b>                                                 | <b>16</b>      |
| <b>UNE RÉGION "CLIMACTIVE" FACE AUX DÉFIS DE LA TRANSITION<br/>ÉCOLOGIQUE.....</b>                       | <b>17</b>      |
| <b>LA MÉDITERRANÉE, UN ATOUT MAJEUR POUR L' OCCITANIE .....</b>                                          | <b>18</b>      |
| <b>L' OCCITANIE, RÉGION EN POINTE VERS UNE TRANSITION ALIMENTAIRE<br/>DURABLE.....</b>                   | <b>19</b>      |
| <b>LA RÉPUBLIQUE DES TERRITOIRES EN ACTIONS.....</b>                                                     | <b>20</b>      |
| <b>POUR LA VALORISATION ET LA SAUVEGARDE DE LA CULTURE ET DU<br/>PATRIMOINE D' OCCITANIE .....</b>       | <b>21</b>      |
| <b>L' INNOVATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE.....</b>                                        | <b>22</b>      |



## “ Des actions utiles et justes pour tous les citoyens d'Occitanie ”

*Egalité des citoyens et des territoires : la Région agit en proximité avec des actions au quotidien et au service de tous. Le budget régional 2019, grâce à une gestion saine de notre collectivité, permet d'investir encore plus en faveur des habitants et de leurs collectivités.*

**Carole Delga**  
Présidente de la Région  
Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

## BUDGET 2019 : LES GRANDS REPÈRES

**1,24 milliard d'€ d'investissement sur un budget total de 3,61 milliards d'€**



### + 5,3 % d'investissements pour préparer l'avenir

Lycées et établissements de formation, formation professionnelle, aide aux entreprises et soutien à la recherche, infrastructures de transport et portuaires, trains régionaux et aides aux transports du quotidien, transition écologique et efficacité énergétique, aide aux collectivités locales, équipements culturels, sportifs et touristiques pour les territoires, participation au déploiement du très haut débit.

### 1<sup>ère</sup> Région pour l'investissement au service des habitants



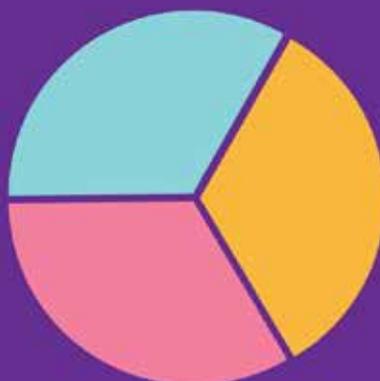
Avec 214 € d'investissements par habitant en 2019, la Région Occitanie est, depuis sa création, celle qui investit le plus en France en € par habitant.

### Maîtrise des dépenses de fonctionnement à 1%



Une dette remboursable en 3,9 ans (contre 4,9 ans pour la moyenne des autres Régions). Poursuite de la baisse des dotations de l'Etat : - 270 M€ depuis 2015.

## LES PRIORITÉS DU BUDGET 2019



### 4 infos pour mieux comprendre le budget régional



# La Région adopte un plan d'actions pour la mobilité, l'environnement et le pouvoir d'achat

La mobilité individuelle et collective constitue un véritable défi que la Région Occitanie avait anticipé dès l'arrivée de Carole Delga, présidente de la Région en 2016, en lançant les Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité.

86% des Français jugent aujourd'hui que les difficultés à se déplacer constituent un frein à l'emploi. Dans le même temps, la transition énergétique nécessaire ne peut s'effectuer que grâce à des mesures d'accompagnement pour préserver le pouvoir d'achat, notamment des foyers les plus modestes.

## Des dispositifs en faveur de la mobilité pour tous

En 2018, la Région Occitanie a adopté une **nouvelle gamme tarifaire** pour encourager les habitants à utiliser les **trains régionaux**, leur permettant ainsi de bénéficier :

- d'une prise en charge de 75% du prix du billet par la Région,
- d'une baisse d'un tiers du prix de l'abonnement pour les moins de 26 ans,
- de l'extension de la gratuité pour les publics en difficulté,
- de la généralisation des billets à 1€ sur l'ensemble du territoire,
- de 2,5 millions de billets petits prix,
- de 11% de trains supplémentaires d'ici 2020 et 37 000 places supplémentaires par jour.

Par ailleurs, la Région, dorénavant compétente en matière de **transports scolaires**, a également choisi de **plafonner à 90 €** dès 2018, la participation des familles.

## .... Intensifiés en 2019 avec un nouveau plan d'actions

**Prime de fidélité au train** : une partie des pénalités dues par SNCF (environ 400 000 €) reversée aux abonnés annuels du TER lorsqu'elle ne respecte pas ses engagements (ponctualité, qualité).

**1 000 € minimum** pour l'achat de véhicules d'occasion électriques ou hybrides,

**100 € minimum** pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, s'ajoutant à celle prévue par l'Etat, (aides basées sur la même grille de revenus que l'éco-chèque logement) et qui concernera 1,3 million de foyers

**Incitation au covoiturage** : création d'une plateforme de covoiturage, aide à la création d'aires et incitation financière en faveur des dispositifs de mise en relation des usagers.

**Accompagnement des plans de mobilité** en entreprises et dans les collectivités, destinés à réduire les déplacements liés au travail

Maintien de **l'exonération des frais de carte grise pour les véhicules propres** et de la taxe sur les permis de conduire.

# Le Pack 2019

pour les transports du quotidien

Aide à l'achat d'un vélo électrique  
**100 € minimum\***

**NOUVEAUTÉ 2019**

Les transports scolaires  
gérés par la Région  
90 €/ an maximum

Gratuité de la carte grise pour les véhicules hybrides ou électriques

2.5 millions de billets TER à petit prix :  
**1 €, 3 €, 5 €**

Pas de taxe sur le permis de conduire

Chaque billet de TER financé à 75% par la Région

Soutien aux plans de mobilité entreprise et collectivité

Aide au covoiturage avec la création d'une plateforme, aide au conducteur covoitureur et aires de covoiturage

Primes pénalités SNCF reversées aux abonnés annuels du TER: **un mois offert**

**NOUVEAUTÉ 2019**

Aide à l'achat d'une voiture électrique d'occasion  
**1000 € minimum\***

**NOUVEAUTÉ 2019**

\* sous conditions de ressources



# LA RÉGION POUR VOUS

## Éco-chèque logement :

**1500 € ou 1000 €** pour les propriétaires occupant leur logement ou le louant.

**30 000 foyers** ont reçu l'éco-chèque depuis 2016 permettant de réduire **d'au moins 25 % leur consommation d'énergie.**



Pour les apprentis, de **200 à 480 €** par an **pour se loger.**

**12 622 logements** sociaux, communaux, résidences universitaires ou foyers de jeunes travailleurs financés en 2018.

## SE LOGER

## MENT GION AIDE TIDIEN

## SE DÉPLACER



**2,5 millions** de **billets TER à petit prix :**  
1 €, 3 €, 5 €,....

Chaque billet de TER est financé à **75 %** par la Région.



Pour les apprentis, de **100 à 200 €**

par an, en fonction de la distance domicile/CFA.

**500 €** pour passer le **permis de conduire** pour les élèves en dernière année de CAP ou de Bac pro.

**Gratuité de la carte grise** pour les véhicules hybrides et électriques

**Plafonnement du prix des transports scolaires**

pour **180 000 jeunes** grâce au financement de la Région.

## S'ÉPANOUIR

**15 €** de participation pour une **licence sportive UNSS.**

**20 €** à dépenser dans les librairies indépendantes pour **encourager la lecture** des lycéens et apprentis.



**1<sup>er</sup> départ en vacances :**

Grâce à un financement régional, **2 261 enfants** issus de familles modestes ont profité d'un séjour de vacances en 2017.

**150 festivals** sont soutenus financièrement chaque année par la Région, permettant ainsi de **réduire le prix des entrées.**



# Education & Jeunesse : donner aux jeunes confiance en leur avenir



En 2019, la Région poursuit son **ambition** d'offrir aux étudiants des conditions d'études optimales, via la poursuite de la construction de 5 nouveaux établissements et la réhabilitation des lycées. Avec **1380 € par an et par lycéen**, la Région Occitanie se place en 1<sup>ère</sup> position au niveau national en termes de dépenses d'investissements par lycéen et confirme son objectif premier : **préserver le pouvoir d'achat des familles** via notamment les aides accordées à travers la Carte Jeune.

Favoriser la réussite et l'émancipation des jeunes passe également par l'intégration des nouveaux usages pédagogiques liés au numérique : en 2019, la Région poursuit ainsi la **labellisation numérique des lycées d'Occitanie** et monte en puissance sur la **diffusion de manuels numériques**.

Enfin, la Région souhaite **impliquer encore davantage sa jeunesse dans la vie du territoire** notamment via le Conseil Régional des Jeunes et les budgets participatifs dans les lycées.

## L'éducation et la jeunesse dans le budget 2019

- **210 M€** pour la réhabilitation, la construction et la maintenance des lycées de la région.
- **65,5 M€** pour les dotations de fonctionnement des 374 lycées de la région.
- **64 M€** pour le dispositif Carte Jeune (budget transversal).
- **35 M€** pour le renouvellement et la modernisation des équipements pédagogiques des lycées.
- **5 M€** pour le développement des usages pédagogiques numériques.
- **27 M€** pour l'équipement en IoRdi des élèves des lycées labellisés numérique.
- Engagement d'**1,6 M€** pour le dispositif « L'Occitanie dans mon assiette » qui favorise le développement d'une restauration de qualité et respectueuse de l'environnement.

## Les nouveautés 2019

- La consultation « Lycée de demain » permettra dès 2019 de tester et de déployer grandeur nature les idées qui auront émergé.
- Lancement d'un nouvel appel à candidatures dans le cadre de la démarche des budgets participatifs lancée dans les lycées de la région.

## RDV

16 février : 3<sup>ème</sup> plénière du Conseil Régional des Jeunes à Carcassonne.

# Pour relever le défi de l'emploi, des actions innovantes, sur-mesure et de proximité



© Darnaud Antoine - Région Occitanie

En 2019, l'ensemble des nouveaux dispositifs en faveur de l'emploi et de la formation seront déployés : démarrage des formations du **Plan régional de formation 2019-2022**, nouvelle **offre de service Ressources Humaines** à destination des entreprises, mise en œuvre du **Plan d'investissement dans les compétences (PIC)**, **l'ouverture des deux Maisons de l'Orientation à Toulouse et Montpellier**, ou encore lancement d'« **Occitanie eformation** », nouveau dispositif de formation à distance.

Dans l'attente de la mise en œuvre, en 2020, de la nouvelle loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », la Région Occitanie poursuivra son effort pour soutenir le **développement de l'apprentissage**. L'engagement régional restera fort également pour les **formations sanitaires et sociales** qui offrent des débouchés d'avenir et répondent aux besoins des populations, sur tous les territoires.

Grâce aux **Maisons de la Région**, l'ensemble des dispositifs de la Région en matière d'emploi, d'orientation et de formation sera décliné au plus près des citoyens et acteurs de terrain.

## L'emploi et la formation dans le budget 2019

- **262 M€** pour la formation des demandeurs d'emploi.
- **136,4 M€** pour l'apprentissage.
- **93 M€** pour les formations sanitaires et sociales.
- **10,6 M€ de fonds européens** dédiés à la formation professionnelle et l'apprentissage.
- **9 M€** pour les Ecoles régionales du numérique.
- **8 M€** pour l'orientation et l'information sur les métiers.
- **5,6 M€** pour l'offre de services RH dédiée aux TPE-PME.
- **7,8 M€** pour équiper et moderniser les établissements de formations sanitaires et sociales.

## Les nouveautés 2019

- Désormais **coordinatrice de l'orientation et de l'information** sur les métiers et formations auprès des lycéens, étudiants et familles, la Région pilotera un nouveau réseau d'accueil des publics basé sur les 2 futures Maisons de l'Orientation et les Maisons de la Région.
- Pour accompagner l'innovation technologique et pédagogique, et répondre aux besoins de formation correspondant à des recrutements collectifs, la Région déploiera le nouveau dispositif **INNOV'EMPLOI**.
- Lancement des premiers « **contrats de fidélisation** », visant à inciter les élèves aide-soignantes à exercer en zones rurales.

## Le +

Pour **aider les élèves aux ressources les plus faibles**, la Région portera à **10,6 M€ (+3 %)** son budget dédié aux bourses d'études pour les formations paramédicales, de sages-femmes et en travail social.

# Solidarités et justice sociale : la Région aux côtés des habitants d'Occitanie



La solidarité et la justice sociale sont au cœur du projet porté par la Région, qui met en œuvre des aides concrètes afin de protéger les plus vulnérables et de réduire les fractures, entre les catégories sociales et les territoires. La Région Occitanie souhaite également faire émerger des **solutions citoyennes et locales** qui concourent à l'intérêt général. Engagée au travers des deux plans d'actions transversaux en faveur d'une **égalité réelle entre hommes et femmes** et pour une meilleure **inclusion des personnes en situation de handicap**, la Région poursuivra son accompagnement des associations portant sur la jeunesse, l'éducation populaire, la culture mais aussi le **sport**. Cette dernière thématique représente d'ailleurs une **orientation forte** de la politique régionale avec un soutien renforcé aux clubs sportifs et aux ligues et comités d'Occitanie.

## Les solidarités, le logement, la politique de la ville dans le budget 2019

- **68 M€** en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap : notamment l'**accessibilité** des lycées et bâtiments régionaux, des gares (budgets transversaux).

- **29 M€** pour des dispositifs s'adressant directement et en totalité aux **associations** (budget transversal).

**Le + : 2,53 M€** dans le cadre d'opérations **contrat de ville**, pour les associations qui interviennent dans les quartiers prioritaires.

- **1,6 M€** d'aides aux collectivités pour créer des **maisons et centres de santé pluri-professionnels**.

*Nouveau en 2019 : au-delà de la création, l'aide pour les extensions de ces structures.*

- **14,5 M€** pour plus de **logements sociaux locatifs familiaux**, de logements communaux à **vocation sociale** et de logements sociaux **pour les jeunes et les étudiants**.

## Le sport dans le budget 2019

La Région Occitanie est la seule Région de France à proposer une aide adaptée à **tous ses clubs** à hauteur de **7,27 M€**. Un soutien au **sport scolaire** est également prévu, de même qu'un dispositif incluant **sport et handicap**.

En 2019, la Région va amplifier la démarche « **Occitanie Ambition 2024** », orientée vers l'excellence sportive et l'implication de l'ensemble des acteurs sportifs du territoire.

- **10 M€** pour la construction et la rénovation des **équipements sportifs**.

- **7,5 M€** pour les **CREPS**, sur les 3 sites (Font-Romeu, Montpellier et Toulouse).

### Le +

Engagée pour une **égalité réelle entre les femmes et les hommes**, la Région poursuivra en 2019 :

- › le dispositif « **Génération Egalité** » : sensibilisation des jeunes lycéens, élèves des CFA et des écoles de la deuxième chance,
- › l'appel à projets pour l'égalité professionnelle et la lutte contre les violences sexistes.

**158,49 M€** pour l'industrie et les entreprises

**27,89 M€** pour l'économie de proximité

# La Région soutient l'industrie, les services aux entreprises, l'économie de proximité



La croissance démographique de l'Occitanie, qui accueille 52 000 nouveaux habitants par an, nécessite **une puissante économie régionale**. En répondant aux besoins des entreprises, quelle que soit leur taille, leur localisation, leurs secteurs d'activité, la Région crée les conditions d'une économie régionale innovante, rayonnant à l'international, attractive pour les investisseurs, solidaire et génératrice d'emplois et de ressources pour la population.

**Renforcer et préserver le tissu industriel d'aujourd'hui et préparer l'industrie du futur, telle est l'ambition de l'Occitanie avec le budget 2019.** Cela implique de renforcer l'action régionale en faveur **des technologies qui feront les emplois de demain** dans notre région, pour relever les défis écologiques, numériques, et **favoriser l'équilibre de tous les territoires**.

## Le développement économique dans le budget 2019

- **14,3 M€** pour les « **Pass Occitanie** » et **28 M€** pour les « **Contrats Occitanie** » afin d'accroître et adapter l'aide régionale aux besoins des petites et grandes entreprises.
- **4,8 M€** pour la **poursuite du dispositif start-up**.
- **12,7 M€** pour **accroître le potentiel d'investissement des entreprises** via les dispositifs d'ingénierie financière (FOSTER, AELIS Innovation, IRDINOV 2...).
- **10,6 M€** pour le **développement d'écosystèmes favorables à la création d'emplois** avec la cité des startups à Toulouse, la cité de l'économie et des métiers de demain à Montpellier et la création du campus IOT Valley.
- **10 M€** pour **l'innovation collaborative industrie/recherche** avec l'appel à projets READYNOV 2019.
- **5,4 M€** pour **coordonner et accélérer la mutation des filières (aéro, spatial, filières émergentes)** avec notamment l'amplification du plan aéronautique ADER.
- **2,6 M€** dédiés à **l'économie sociale et solidaire**, dans le cadre du Plan ESS 2018.

## Les nouveautés en 2019

- Elaboration du plan **stratégie numérique intelligence artificielle Occitanie** pour accélérer la transition numérique.
- Création de la **Team Export Occitanie** afin d'accroître les parts de marchés à l'international.
- Création du **Data Pôle Occitanie** pour une stratégie régionale de maîtrise de la donnée.
- Elaboration du plan **industrie du futur** en lien avec la stratégie régionale de l'innovation.

## L'économie de proximité : une volonté politique majeure

- Le **grand réseau des développeurs d'Occitanie** verra le jour en 2019, pour faciliter l'accompagnement des porteurs de projets. Ce sera notamment la mission du Hub entreprise qui sera opérationnel au 1<sup>er</sup> semestre.
- Afin de donner toutes les chances de réussite aux projets de création, reprise et transmission d'entreprises, la Région reconduira en 2019 pour 3 ans **l'appel à projet entrepreneuriat** pour **12,4 M€**.

**84,4 M€**  
pour l'enseignement  
supérieur, la recherche et  
l'innovation

**12.7 M€**  
pour l'international,  
l'Europe,  
et la coopération au  
développement

# Enseignement supérieur, Recherche, Innovation : la Région veut maintenir son leadership



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

La Région Occitanie est particulièrement attractive pour les **étudiants** : entre 2008 et 2018, les effectifs sont passés de 199 000 à 247 000 étudiants, soit une croissance de près de 2,8% par an. En réponse à ces enjeux, l'engagement de la Région – dans son rôle de chef de file, en partenariat avec l'Etat et les collectivités territoriales – se traduira en 2019 par un **nouveau budget offensif** de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

## L'enseignement supérieur, la recherche, et l'innovation dans le budget 2019

- **3,8 M€** pour soutenir le **développement des villes universitaires d'équilibre (ouverture de formations** et promotion des filières BTS hors métropole, accompagnement au sein des IUT de projets de pédagogies innovantes...).
- **33,9 M€** pour la **réalisation d'opérations immobilières** : réhabilitation des locaux de l'IUT de Castres-UPS ; construction d'un bâtiment pour le projet NEXUS de l'Université Paul Valéry à Montpellier ; locaux d'accueil des chercheurs pour l'Observatoire du Pic du Midi, Balard Recherche Montpellier, GCCD et CRTCI à Tarbes, etc.
- **7 M€** pour le financement **d'équipements scientifiques de pointe dans le cadre du CPER**.
- **37,1 M€** pour **soutenir les projets des laboratoires publics** mobilisés pour l'innovation et la diffusion de la culture scientifique, en partenariat avec des entreprises régionales.

**RDV** : La Région accueillera en mai 2019 à Toulouse les « Assises Territoriales de la mobilité internationale des apprentis ». La Région co-organisera avec l'ambassade d'Allemagne, en octobre 2019, la 2<sup>e</sup> édition de la **Quinzaine franco-allemande**, cette fois-ci en Allemagne.

## Les nouveautés en 2019

- **Entrée de la Région au capital des SATT TTT et AxLR**, permettant d'accélérer et d'amplifier la valorisation économique de la recherche menée en Occitanie.
- **Signature d'une convention d'application 2019 avec les ComUE** (Communautés d'Université et d'Établissements) des deux académies, **0,8 M€** dont **0,30 M€** pour **sensibiliser et former les étudiants à l'entrepreneuriat** et l'innovation.

## Une Région tournée vers l'international

- **6,3 M€** dédiés à la mobilité européenne et internationale des jeunes.
- **2,9 M€** pour réaliser l'ambition internationale de la Région via son réseau de Maisons de la Région à l'étranger (New-York, Londres, Shanghai et Casablanca) dont les missions seront revues et réaffirmées.
- **1 M€** mobilisés pour coordonner les initiatives de solidarité internationale menées en Occitanie, sensibiliser les citoyens et accompagner l'accueil des réfugiés.
- **300 000 €** pour l'animation d'un programme de formation des élus et cadres des régions marocaines, le développement de projets économiques, culturels et agroalimentaires avec les régions marocaines, et la poursuite du rapprochement avec la Tunisie.

# Pour une mobilité du quotidien en Occitanie



2019 sera l'année du **déploiement** du service public régional des transports d'Occitanie, **liO** : nouvelles **lignes régulières d'autocars** et développement de l'**offre ferroviaire**, avec la mise en œuvre de **plus de 70 circulations supplémentaires** qui faciliteront la mobilité des voyageurs. Des efforts importants sont demandés à SNCF pour le respect de ses engagements en termes de ponctualité et de qualité de service. Le dispositif des **pôles d'échanges multimodaux** (PEM) poursuivra sa montée en charge et les **gares seront modernisées** : autonomes en énergie, meilleure information voyageurs, amélioration du confort et de la signalétique avec mise en avant des langues régionales, etc. 2019 permettra aussi à la Région de poursuivre le travail engagé avec l'Etat et les collectivités partenaires pour que la **grande vitesse** entre **Bordeaux-Toulouse** et **Montpellier-Perpignan** soit inscrite dans un calendrier raisonnable, par le gouvernement. Une vigilance de tous les instants sera portée au maintien des **lignes d'équilibre du territoire (TET)**. La Région continuera à mener avec détermination son combat de **réouverture de lignes de desserte fine du territoire**, notamment dans le périurbain et le rural.

## Les transports et les mobilités dans le budget 2019

- **312,3 M€** pour l'exploitation des trains régionaux et des TET transférés.
- **296 M€** pour les transports scolaires et interurbains.
- **12,9 M€** pour la grande vitesse et 40,9 M€ pour la modernisation des infrastructures ferroviaires.
- **60,3 M€** pour le renouvellement du matériel ferroviaire roulant (Regiolis, Regio2N, train à hydrogène).
- **11 M€** en faveur du Réseau routier d'intérêt régional et 10,8M€ pour les infrastructures routières nationales.
- **11 M€** pour le développement des aéroports régionaux et **4,6 M€** pour les travaux de modernisation de l'aéroport de Carcassonne.
- **6,75 M€** pour le Plan Pôles d'échanges multimodaux (PEM).
- **1 M€** pour le transport à la demande (TAD).

## Les nouveautés 2019

- Pour **améliorer la mobilité** en tenant compte du **pouvoir d'achat**, la Région prend une mesure forte : la création d'un **éco-chèque mobilité** à destination des ménages à revenus modestes, afin de rendre leur **trajet domicile-travail moins coûteux et plus écologique**.
- **Reversement aux abonnés annuels du TER d'une partie des pénalités financières dues par la SNCF.**
- **Incitation financière** en faveur des dispositifs de **mise en relation des usagers du covoiturage**.
- Un **Plan vélo**, construit avec les territoires, sera proposé.

## RDV

Débat parlementaire autour de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) proposée par le gouvernement, au printemps 2019.

# Une Région "climactive" face aux défis de la transition écologique



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

La transition écologique et énergétique, ainsi que la gestion de la biodiversité et de la ressource en eau, représentent un véritable défi. **Environnemental**, bien évidemment, mais aussi économique, social, culturel. C'est pour cela que la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a décidé, en conscience, d'être une région « climactive ». Ainsi, elle soutient de nombreuses **initiatives citoyennes** pour la préservation de l'environnement, ainsi que des **projets de collectivités**.

Ce choix énonce également une **ambition claire** : être la 1<sup>ère</sup> **Région à énergie positive** d'Europe d'ici 2050. Cela passe par une division par deux de la consommation d'énergies et la multiplication par trois de la production d'énergies renouvelables. Afin d'impulser une **dynamique régionale globale** et d'incarner un **territoire solidaire et d'excellence énergétique**, la Région mobilise et accompagne tous les acteurs engagés avec elle dans cette transition.

## Dans le budget 2019

- **34,38 M€** pour l'amplification de la politique énergétique régionale. Le programme «**Energie - Air Climat**» comprend le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.
- La Région poursuit également le dispositif **éco-chèque** avec une dotation de **15,6 M€**.
- **10 M€** pour la poursuite du Plan régional d'intervention pour l'eau voté en 2018, avec notamment le projet **Aqua Domitia**.
- **2 M€** dédiés à l'**Agence Régionale de l'Energie et du Climat**, pour son appui de la politique régionale : animation de l'Observatoire régional de l'énergie, centre de ressource Biogaz, etc.
- **8,5 M€** pour le programme « Biodiversité et patrimoine naturel », dont la mise en œuvre de la **Stratégie régionale biodiversité** et le soutien aux Parcs Naturels Régionaux.

## Les nouveautés 2019

- En 2019, le **1<sup>er</sup> Plan régional** de prévention et de gestion des déchets sera soumis au vote. La Région consacre **2,6 M€** pour l'économie circulaire et les déchets.
- **2 M€** pour la sensibilisation des publics et l'**éducation à l'environnement**, à travers une approche globale et transversale des enjeux de la transition écologique et énergétique.
- La Région va préfigurer le **Service Public régional de l'efficacité énergétique de l'habitat**, en lien avec l'ADEME.
- L'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB Occitanie) sera pleinement opérationnelle.

## Le +

La Région consacre, en 2019, près de **9,5 M€** pour la **prévention et la réduction des risques naturels** :

- › opération « risques inondations »,
- › fonds de solidarité catastrophes naturelles,
- › le volet inondations du dispositif interrégional « Plan Rhône ».

# La Méditerranée, un atout majeur pour l'Occitanie



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

La Région confirme sa **puissance maritime**, en s'appuyant sur les ports régionaux, le Plan Littoral 21 ou encore les projets pilotes d'éoliennes en mer flottantes. En tant que **propriétaire des ports de Sète-Frontignan, Port-la-Nouvelle et du Grau du Roi**, la Région Occitanie poursuit sa politique ambitieuse d'investissement pour faire de ses ports des leviers économiques et logistiques stratégiques, et du Plan Littoral 21 un accélérateur de l'économie bleue dans notre région.

2019 sera marquée par le **démarrage des travaux d'extension du port de Port-la-Nouvelle**, avec la construction de la digue et du quai lourd éolien. L'ambition régionale visant à **développer une véritable filière industrielle de l'éolien flottant** sur le territoire sera renforcée afin de créer les conditions d'installation de cette activité d'avenir, à fort potentiel de création d'emplois non délocalisables.

## Le soutien aux infrastructures portuaires, à la croissance bleue et au Plan Littoral 21 dans le budget 2019

- **1,1 M€** pour le fonctionnement des ports régionaux et **57,2M€** d'investissements, notamment dédiés au démarrage des **travaux d'extension du port de Port-la-Nouvelle**, au pont Sadi Carnot et au terminal passager à Sète.
- **1 M€** pour le Canal du Rhône à Sète.
- **1,5 M€** pour l'intermodal marchandises (voies ferrées portuaires de Sète-Frontignan, de Port-la-Nouvelle, la ligne Colombiers-Maureilhan...).
- Engagement de **8,5 M€** pour la **poursuite du Plan Littoral 21**.

## Nouveautés 2019

- **Création d'un fonds d'investissement pour la pêche et l'aquaculture**, afin d'assurer le renouvellement et la modernisation de la flotte de pêche régionale. La Région s'engage à hauteur d'**1 M€** dans ce fonds.
- Dans le cadre du Plan Littoral 21, une expérimentation sur **l'habitat flottant** sera lancée, ainsi que le projet de rénovation et modernisation du **port de plaisance de Frontignan**.

## RDV

3 et 4 décembre : Assises de l'économie de la mer accueillies à Montpellier.

**72,4 M€ (+6,5%)  
et 464 M€**  
de crédits FEADER  
gérés par la Région,  
pour l'agriculture,  
l'agroalimentaire  
et la viticulture

# L'Occitanie, Région en pointe vers une transition alimentaire durable



L'agriculture très diversifiée du territoire régional et le secteur agroalimentaire constituent le **1<sup>er</sup> secteur économique et employeur de la région**, avec 164 000 emplois. La Région accompagne son développement, son adaptation à la transition numérique et à l'innovation avec l'objectif de créer de la richesse, de la valeur ajoutée et des emplois dans tous les territoires. En 2019, la présidente de Région Carole Delga souhaite poursuivre la **grande cause régionale alimentation**. Après un an de concertations et l'élaboration du « **Pacte pour une alimentation durable en Occitanie** » adopté pour la période 2019-2023, priorité est maintenant donnée à la concrétisation des actions afin d'inscrire la transformation alimentaire dans le quotidien de chaque citoyen et de garantir aux producteurs une juste rémunération. **10 actions-phares**, issues de la consultation citoyenne, seront prioritairement mises en œuvre.

## L'agriculture, l'agroalimentaire et la viticulture dans le budget 2019

- **15 M€** pour la montée en puissance du soutien aux entreprises agroalimentaires à travers le **PASS et les Contrats agro-viti**.
- **14,6 M€** en soutien aux filières végétales et à la **modernisation des exploitations d'élevage**.
- **12 M€** pour la valorisation des productions via notamment le déploiement de la marque « **Sud de France** ».
- **4,3 M€** dédiés à l'installation-transmission.
- **3,4 M€** pour **l'agriculture bio** (+14%) : Plan Bi'O et recherche-expérimentation bio.
- **3,1 M€** d'investissements pour la transformation des productions et la **diversification des activités agricoles**.
- **2 M€** destinés aux agriculteurs touchés par les intempéries.
- **900 000 €** pour financer les nouvelles plantations de vignes pour les jeunes agriculteurs.

## Les nouveautés 2019

- **Pacte alimentation** : des actions nouvelles et concrètes seront lancées dès 2019 (création d'une centrale régionale alimentaire, assises régionales de la distribution alimentaire, contrats de transition agricole durable...).
- Déclinaison du 1<sup>er</sup> contrat de filière bois notamment via un **plan Bois** déclinant les PASS et Contrats dédiés aux entreprises avec **4 M€** pour soutenir leurs projets d'investissement (+20%).
- Amplification des aides aux actions en **Recherche-Expérimentation (1,5 M€, soit +12%)**, notamment en agriculture bio.

## Le chiffre

Conformément aux résultats de la consultation citoyenne, un budget de **5 M€** sera alloué spécifiquement au Pacte Alimentation. Des crédits européens FEADER pourront être mobilisés pour certaines actions.

**86,9 M€** pour  
l'aménagement du  
territoire

**23,3 M€** pour la  
montagne et  
la ruralité

# La République des territoires en actions



En 2019, la Région renforce sa mobilisation pour un maillage territorial équilibré en matière d'aménagements, d'accès aux services publics et de développement des activités. Dans la continuité du déploiement de ses politiques territoriales au travers des **56 « Contrats territoriaux Occitanie / Pyrénées-Méditerranée »** couvrant **l'intégralité du territoire régional**, et de leur volet « **Bourg-Centre** », la Région renforce son intervention pour **soutenir la vitalité des territoires**, en accompagnant notamment le déploiement du THD, la création d'espaces publics, la rénovation et la mise en accessibilité des bâtiments publics, la reconquête des friches... La Région poursuit également la concertation avec les territoires dans le cadre de la démarche « **Occitanie 2040** ». Cette année marque par ailleurs la concrétisation de la concertation conduite dans le cadre du Parlement de la Montagne avec la mise en place du **plan « Montagnes d'Occitanie, Terres de vie » (2018-2025)**, et la poursuite des travaux de l'Assemblée des Territoires, instance de concertation unique en France. Enfin, ce budget 2019 prévoit la mobilisation de crédits pour **l'aide aux communes audoises frappées par les fortes inondations en octobre 2018**.

## Les politiques territoriales, la montagne et la ruralité dans le budget 2019

- **35 M€** pour le soutien à la **vitalité des territoires** (espaces publics, rénovation énergétique et accessibilité des bâtiments publics, lieux d'accueil petite enfance...) et la poursuite du **déploiement des nouvelles politiques contractuelles**, dont **5 M€** pour **aider les communes audoises** sinistrées suite aux inondations d'octobre 2018.
- **25 M€** pour le développement des infrastructures numériques, via notamment le **plan régional THD**, auxquels s'ajoutent **2,6 M€** de fonds européens **FEDER**.
- **4 M€** et **18,5 M€** de **fonds européens** (FEDER, FEADER, LEADER), dédiés à la **Montagne et à l'Espace rural**, en particulier pour le pastoralisme, l'aménagement agri-rural, le foncier agricole, la chasse et la pêche.
- **1,8 M€** pour soutenir **l'ingénierie des territoires de projets ruraux** (PETR et Pays).
- **500 000 €** au titre de l'AMI « **reconquête des friches** ».

## Les nouveautés 2019

**Plan « Montagnes d'Occitanie, Terres de vie »** : 2019 portera notamment sur la mise en œuvre du **plan régional** qui vise à soutenir la vitalité des zones de massif en matière notamment d'innovation, d'emploi, d'activités économiques ou agricoles et de tourisme et **permettra d'accompagner plus de 800 M€ d'investissements** spécifiques au bénéfice des montagnes d'Occitanie d'ici 2025. Cette première année verra notamment la **mise en place d'un appel à projets dédié au développement de tiers lieux en zone de montagne**.

**Innovation et territoires ruraux** : Une nouvelle dotation spécifique destinée à **soutenir l'expérimentation et l'innovation** dans les territoires ruraux sera mise en place avec un budget d'**1 M€**.

## RDV

Prochaine réunion de l'**Assemblée des Territoires en avril 2019**.

# Pour la valorisation et la sauvegarde de la culture et du patrimoine d'Occitanie



En 2019, la Région souhaite poursuivre le travail engagé en 2018 pour la **mise en œuvre de sa nouvelle stratégie culturelle et patrimoniale**. Elle s'appuie sur **4 axes majeurs** : **renforcer l'accessibilité de tous à la culture** et maintenir un aménagement culturel équilibré du territoire ; **financer et encourager la création et l'innovation** à travers le soutien des acteurs du territoire et la production artistique locale ; **fortifier la filière de la culture et du patrimoine**, source de développement économique et d'emplois en Occitanie ; **accroître la visibilité et le rayonnement à l'international de la culture et du patrimoine d'Occitanie** en soutenant notamment la mobilité internationale des artistes.

En 2019, la Région souhaite également réaffirmer son **soutien aux langues et cultures régionales**, notamment le soutien aux projets d'actions éducatives et artistiques autour des langues régionales.

## La culture dans le budget 2019

• **53,6 M€** pour le soutien de l'innovation et de la création artistique et culturelle, dont :

- › 20 M€ pour les festivals et la filière Spectacle vivant,
- › 12 M€ pour les équipements culturels structurants,
- › 5,4 M€ pour le soutien à l'audiovisuel et au multimédia,
- › 6,9 M€ pour le soutien des opérateurs culturels régionaux,
- › 3,9 M€ en faveur des langues régionales.

• **23,3 M€** et **3,5 M€ de fonds européens (FEDER)** pour la préservation et la valorisation du patrimoine.

## Les nouveautés 2019

- Renforcement du dispositif de soutien aux cinémas itinérants.
- Reconduction et extension du partenariat avec la Villa Médicis de Rome.
- Reconduction de l'appel à projets dédié aux projets culturels et numériques innovants.
- Achèvement des travaux de valorisation du site archéologique de Javols et lancement de « Javols VR » (immersion dans la cité antique).

## RDV

Commémorations à l'occasion des 80 ans de la Retirada.

# L'innovation au service du développement touristique



Depuis 2016, dans le cadre du schéma régional dédié au développement du tourisme et des loisirs, « **Cap sur l'innovation touristique !** », la Région a engagé un plan d'actions ambitieux avec pour objectif d'intégrer le top 10 des destinations européennes. Elle mise pour cela sur le soutien à l'innovation et aux entreprises touristiques, la valorisation des territoires et le développement de l'offre ainsi que de la qualité des services. A ce titre, le déploiement de la collection des 40 **Grands Sites Occitanie / Sud de France**, le Campus européen de l'innovation touristique ou encore un soutien réaffirmé à la création et au développement d'équipements touristiques, sont des leviers opérationnels pour accompagner la promotion, la valorisation de la destination et l'attractivité des territoires. Le budget 2019 poursuit cette dynamique au travers notamment d'une action renforcée en faveur des investissements touristiques, d'une montée en puissance des aides aux entreprises et de la mise en place du fonds tourisme en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement.

## L'économie touristique et le thermalisme dans le budget 2019

- **17,8 M€** dans le cadre des **travaux de réaménagement** du Parc des expositions de Montpellier.
- **9,7 M€** pour la création ou la modernisation d'**équipements et aménagements touristiques** ainsi que le soutien au **thermalisme**, dans les stations de montagne, du littoral, en zone urbaine et rurale.
- **8 M€** d'aides pour les **entreprises touristiques** (PASS tourisme et Contrat de Développement et d'Innovation), dont les entreprises et établissements du **tourisme social et solidaire**.
- **5 M€** de contribution au **fonds tourisme**.
- **4,5 M€** consacrés à la poursuite de la **démarche Grands Sites Occitanie / Sud de France**.
- **2,5 M€** pour la structuration et la mise en tourisme de la **grande itinérance et des voies vertes de notoriété internationale**.
- **2,1 M€** pour accompagner les Départements et les communes dans la **démoustication**.

## Les nouveautés 2019

En 2018, la Région a validé la mise en place d'un **fonds d'intervention touristique en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement** (BEI) visant à accompagner les projets pour lesquels le risque est considéré comme élevé et inciter ainsi les organismes bancaires à les financer. Doté de **100 M€**, il sera dédié aux projets touristiques publics ou privés à vocation économique et devrait générer un **effet de levier de 300 à 400 M€**.

Dès 2019, la Région abondera à **hauteur de 5 M€**, sur un total de **35 M€ à l'horizon 2022**. Début 2019, les partenaires du fonds procéderont à la sélection du gestionnaire, pour une mise en œuvre opérationnelle dans le courant du deuxième trimestre **2019**.

## RDV

Dans le cadre du « **Campus européen de l'innovation touristique** » (novembre 2019), des « **inter campus** » permettront d'infuser l'innovation touristique dans les territoires tout au long de l'année.



## CONTACTS PRESSE

### Service de presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

Toulouse - 05 61 33 53 49 | 52 75

Montpellier - 04 67 22 80 47 | 81 31

---

 [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie) | [laregion.fr](http://laregion.fr)



La Région  
**Occitanie**  
Pyrénées - Méditerranée